



Christophe BASSE
Mandataire Judiciaire

171, avenue Charles de Gaulle
CS 20019 / 92521 Neuilly sur seine CEDEX
www.lesmandataires.com
Standard : 01 47 25 71 04

SELARL HERBAUT-PÉCOU

Agence Rouen

- **Adresse des locaux loués** : Rue des Jardiniers, ZAC des 2 Rivières, 76000 ROUEN.
- **Destination du bail** : Commerce en gros et détail, transformation, mise en œuvre de tous articles, destinés à l'équipement de la maison, revêtements mobiles notamment de feutres sous toutes formes.
- **Description des locaux** : Un hangar en construction métallique de 461 m² comprenant showroom, accueil, bureaux, salle de détente, sanitaires, stockage, et un parking.
- **Durée** : bail de 9 ans, du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2031
- **Montant du loyer** : 35 000 € HT et hors charges par an, payable trimestriellement.
- **Montant du dépôt de garantie** : 8 750 €, correspondant à un trimestre de loyer.
- **Clause de solidarité cessionnaire/cédant**: Non
- **Clause d'agrément du bailleur** : Oui (Article 17). La cession n'est possible qu'à l'acquéreur du fonds de commerce, après information du Bailleur.



NB : si la clause de solidarité cédant/cessionnaire n'apparaît pas opposable à la liquidation judiciaire, **la clause de solidarité cessionnaire/cédant est opposable au cessionnaire. Par conséquent, le candidat devra prendre à sa charge la totalité des impayés locatifs existant au jour de l'ordonnance autorisant la cession (créances antérieures et postérieures au jugement d'ouverture de la procédure collective).**

Plus généralement les candidats acquéreurs sont invités à prendre connaissance de l'ensemble des clauses du contrat de bail commercial et de ses éventuels avenants joints en annexe du cahier des charges.

Il est par ailleurs rappelé conformément au cahier des charges que l'acquéreur prendra les locaux en l'état et fera son affaire personnelle, s'il y a lieu, de la mise en conformité des locaux au regard de la réglementation applicable en cours.

Les montants de loyer et de dépôt de garantie sont indiqués sous toute réserve d'indexation intervenue postérieurement à la signature du bail.